



COMMISSION DE SUIVI DE SITE EPC France Flines-Lez-Raches

Sous-préfecture de Douai

Date : 12/05/26

Collège « Administrations de l'Etat »

- Monsieur AZZOPARDI, Sous-préfecture de Douai
- Monsieur BURILLON, Sous-préfecture de Douai
- Monsieur MELIN, DREAL

Collège « Exploitant »

- Madame POMEISSL, Gestionnaire de dépôt, EPC
- Monsieur LOPES, Directeur Régional, EPC

Collège « Salariés »

- Monsieur LAMBIN, EPC

Collège « Collectivités »

- Madame MORTELETTE, Maire d'Anhiers
- Monsieur DELCOURT, Département du Nord

Collège « Riverains et associations »

- Monsieur BIGOT, Nord Nature Environnement
- Monsieur LEGER, Riverain

Personnes qualifiées

- Brigadier-chef BLERVAQUE, Police nationale
- Lieutenant LADRIERE, SDIS 59

Secrétariat de la CSS :

- Madame DUBRULLE, S3PI

Excusés :

- Monsieur BEN SMIDA, Douaisis Agglo
- Monsieur MIROIR, Riverain

Ordre du jour

I.	Élection du président de la CSS et introduction de Monsieur le sous-préfet de Douai	3
II.	Bilan d'activité et environnemental de l'établissement EPC pour l'année 2025 (risques technologiques et risques chroniques).....	3
III.	Questions et échanges	6

La séance est ouverte à 14 heures 05.

Un tour de table est effectué.

I. Élection du président de la CSS et introduction de Monsieur le sous-préfet de Douai

À la suite du départ de M. MESSINA, ancien gestionnaire de dépôt, et de son remplacement par Mme POMEISSE, il a été procédé à une nouvelle élection par vote à main levée de la présidence de la CSS. Mme POMEISSE est élue présidente à la majorité. Le quorum étant atteint, l'ensemble des collègues étant représenté, l'élection est valablement tenue.

II. Bilan d'activité et environnemental de l'établissement EPC pour l'année 2025 (risques technologiques et risques chroniques)

Un diaporama est projeté.

1. Historique et organisation du site

M. LOPES présente la société EPC France (Explosifs Produits Chimiques), créée en 1894 à Saint-Martin-de-Crau. Le site de Saint-Martin-de-Crau est le siège social du groupe et constitue le lieu principal de production des explosifs.

Concernant l'activité, 25 % de la production est destinée au marché français, tandis que 75 % est exportée. Le groupe EPC compte 40 filiales et réalise un chiffre d'affaires de 592 millions d'euros, dont 100 millions d'euros pour l'activité française. Les effectifs s'élèvent à près de 300 salariés en France et à un peu moins de 3 000 collaborateurs au niveau du groupe.

L'activité principale de l'entreprise concerne la fabrication, le stockage et la mise en œuvre d'explosifs (foration et minage), principalement destinés aux secteurs des carrières et du BTP (Bâtiment et Travaux Publics).

Mme POMEISSE présente son parcours au sein d'EPC France. Elle a intégré l'entreprise en 2016 en tant que planificatrice avant d'être nommée gestionnaire du dépôt au début du mois d'avril. À ce titre, elle encadre une équipe composée de sept chauffeurs et d'un magasinier.

Elle précise que le dépôt de Flines-lez-Raches est exclusivement dédié au stockage d'explosifs et ne réalise aucune activité de fabrication. Le site dispose d'une capacité de stockage de 51 tonnes, répartie sur trois cellules de 17 tonnes chacune. Un bâtiment spécifique est également dédié au stockage des détonateurs.

Le dépôt assure quotidiennement l'approvisionnement d'une dizaine de clients situés principalement dans les secteurs de l'Avesnois et du Boulonnais. En 2025, environ 1 400 tonnes d'explosifs ont été vendues, soit une augmentation de 9 % par rapport à 2024.

Mme POMEISSE indique qu'aucun déchet n'est rejeté dans l'eau ou dans l'air par le site.

2. Sécurité et sûreté des opérations

Mme POMEISSE précise que le site dispose d'une flotte de camions dédiée au transport d'explosifs, comprenant notamment deux unités mobiles de fabrication d'explosifs (UMFE).

Au cours de l'année 2025, la flotte a parcouru environ 200 000 kilomètres. Les véhicules sont équipés d'un système de géolocalisation permettant un suivi en temps réel, ainsi que de dispositifs de sécurité incluant la coupure du moteur à distance et un bouton d'alerte en cas d'incident.

Un document récapitulatif quotidien des véhicules quittant le dépôt est transmis aux services de police des départements traversés. Ce document mentionne les quantités d'explosifs transportées, l'identité des chauffeurs ainsi que les numéros d'immatriculation des véhicules concernés.

3. Effectifs

Mme POMEISSL présente l'organigramme du dépôt et souligne l'arrivée d'un nouvel assistant dépôt qui a repris les missions de planification et de magasinage. Il occupe également la fonction d'adjoint au gestionnaire de dépôt. Le site fait aussi appel à des intérimaires pour des missions de convoyage (pas de conduite).

Elle annonce que, depuis le mois de septembre, un préventeur QSE a été recruté. Celui-ci est en charge des missions de sûreté sur le dépôt, au bureau ainsi que sur les carrières. Son périmètre d'intervention couvre les régions Nord et Est.

M. LOPES indique que le préventeur QSE intervient chez les clients, sur les sites de livraison, notamment lors des opérations de minage réalisées par les clients eux-mêmes, ainsi que sur les chantiers de foration menés par EPC.

4. Inspections et audits

Mme POMEISSL énumère les principales inspections et audits ayant eu lieu sur le site au cours de l'année 2025 :

- 03/02/2025 : inspection du travail, ayant conduit à une amélioration du plan de prévention.
- 04/02/2025 : audit interne relatif au stockage de nitrate.
- 20/03/2025 : visite du pôle santé dans le cadre de la mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP).
- 15/05/2025 : inspection de la DREAL concernant un effet domino au niveau des cellules de dépôt.
- 30/07/2025 : audit Tennaxia concernant les tuyaux de fioul et la mise en place de dates de péremption.
- 17/09/2025 : audit interne transport.
- 04/12/2025 : inspection CSSCT réalisée par le délégué du CSE.

Des vérifications réglementaires ont été réalisées par des organismes agréés sur les thématiques de la foudre, des extincteurs (bureaux, flotte de camions et dépôt), des installations de télésurveillance, des installations électriques ainsi que des moyens de manutention. Des interventions de maintenance sont également programmées à la suite de ces contrôles.

Un suivi et un enregistrement des Éléments Importants Pour la Sécurité (EIPS) sont assurés et les sirènes du site font l'objet d'un test le premier mercredi de chaque mois.

5. Bilan des remontées d'informations

Parmi les événements marquants de l'année 2025, Mme POMEISSL évoque un incident impliquant une course-poursuite au cours de laquelle un véhicule et la police de Douai se sont introduits sur le chemin d'accès du dépôt. Lors de cet événement, la première barrière levante a été endommagée, tout comme la seconde, avant que le véhicule s'encastre dans le premier grillage de clôture.

Mme POMEISSEL précise par ailleurs que le site dispose de deux clôtures successives : malgré l'endommagement de la première, la seconde clôture est restée intacte, empêchant l'accès au site.

À la suite de l'incident, une demande d'intervention a été réalisée afin de procéder à la réparation des barrières et des clôtures. À ce jour, l'ensemble des installations a été remis en état.

6. Formation

Mme POMEISSEL indique que l'ensemble des chauffeurs bénéficie des formations obligatoires nécessaires à leur activité, notamment l'ADR (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route), le CPT (Certificat de Préposé au Tir), recyclé chaque année, ainsi que les CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité).

Des formations internes complémentaires sont également mises en place, notamment une formation « esprit d'équipe » destinée aux nouveaux arrivants et dispensée au siège social du groupe.

Une journée sécurité est organisée une fois par an et animée par le préventeur QSE. Elle inclut notamment l'utilisation d'un casque de réalité virtuelle proposant des modules pédagogiques sur les règles de sécurité à respecter sur les dépôts et les carrières (consignes, interdictions, bonnes pratiques).

Enfin, des formations continues sont assurées sur différentes thématiques, dont des Réunions Mensuelles Qualité Sécurité (RMQS) et des réunions trimestrielles (RTQS) permettant le pilotage des actions de prévention et de formation.

7. Exercice POI

Mme POMEISSEL présente l'exercice POI (Plan d'Opération interne) réalisé à l'aide de l'application mobile de gestion de crise « WaryMe », permettant de simuler un scénario d'incendie ou d'explosion au niveau du dépôt. Cet outil assure un suivi détaillé des actions de chaque participant, avec une visualisation en temps réel des tâches réalisées par chacun via la validation des différentes actions. D'autres exercices POI sont également organisés en lien avec le SDIS, dont un est programmé pour janvier 2027.

M. AZZOPARDI interroge ensuite les représentants des communes sur la prise en compte de ces risques dans les Plans Communaux de Sauvegarde (PCS).

Mme MORTELETTE, maire de la commune d'Anhiers, répond par l'affirmative.

Mme POMEISSEL poursuit en soulignant qu'aucun accident ni incident du travail n'a été déclaré pour l'année 2025.

Elle ajoute que le site utilise également l'application « WaryMe » pour remonter en temps réel des informations internes ou externes relatives à la sécurité, aussi bien au niveau des bureaux que pour les chauffeurs.

8. Actions prévues pour 2026 et perspectives

Concernant les actions prévues pour 2026, Mme POMEISSEL indique que le système d'alarme du site sera amélioré, avec un changement de fournisseur associé. Le renouvellement d'un véhicule est envisagé pour 2026 ou 2027. Actuellement environ 80 % de la flotte est composée de véhicules récents.

M. LOPES ajoute que le groupe s'oriente vers l'équipement progressif en véhicules légers électriques et que huit bornes de recharge électriques devraient être installées en 2026, au niveau des bureaux.

Mme POMEISSL conclut en soulignant qu'un effort particulier est maintenu sur la formation des collaborateurs, notamment en matière de sécurité et de sûreté des procédés. Elle indique que l'activité du dépôt est restée stable en 2025 malgré la conjoncture.

M. LOPES ajoute que la région Nord-Est se distingue favorablement par rapport aux régions Ouest et Sud, les sites EPC de cette zone ayant globalement bien performé.

Il rappelle toutefois que des tensions persistent sur les matières premières, avec une forte hausse des coûts liée notamment au contexte géopolitique (guerre en Ukraine impactant le gaz, hausse du gasoil et du fioul). Concernant les consommables liés au forage (taillants, tiges de forage, etc.), une augmentation d'environ 35 % est également annoncée.

M. LOPES précise que, dans ce contexte, le site devra répercuter une partie de ces hausses sur les tarifs des prestations à partir du mois de mai, après un effort d'absorption des coûts réalisé en avril.

III. Questions et échanges

M. AZZOPARDI demande des précisions sur les mesures de sécurité appliquées aux véhicules transportant des explosifs lorsqu'ils sont en circulation.

M. LOPES confirme qu'un protocole est mis en place et suivi. Il précise que l'ensemble des véhicules est géolocalisé et qu'ils regagnent systématiquement le dépôt à l'issue de leur tournée, qu'ils soient vides ou qu'ils transportent des reliquats d'explosifs. Il rappelle également que l'application « WaryMe », présentée précédemment, permet la diffusion immédiate d'alertes aux conducteurs d'EPC. Par exemple, en cas d'incident majeur sur le dépôt, tel qu'un incendie ou une explosion, les chauffeurs situés à proximité ou en approche du site reçoivent une notification sur leur téléphone les informant de la situation et leur demandant de ne pas s'en rapprocher.

M. DELCOURT interroge ensuite l'exploitant sur la réception des arrêtés de restriction de circulation émis par les services du département. Il souligne que la circulation dans le Douaisis sera particulièrement perturbée au cours de l'été 2026 en raison de plusieurs chantiers d'envergure.

Il cite notamment la fermeture complète du pont d'Orchies durant les mois de juillet et août, ainsi que la traversée de Râches, dont le pont de Râches, sur la même période (fin juillet/août). Il ajoute que la route reliant Flines-lez-Raches à Coutiches sera fermée pendant une dizaine de jours au mois d'août.

L'autoroute A1 sera également fermée du 1er au 15 août dans le sens Paris-Lille. Il indique que, bien qu'une déviation officielle soit prévue vers le secteur de Douvrin, une partie importante du trafic pourrait se reporter sur le réseau routier du Douaisis, engendrant des difficultés de circulation significatives.

Mme POMEISSL précise que le dépôt restera en activité durant cette période. Elle indique que le mois d'août correspond traditionnellement à une période de baisse d'activité, mais que l'exploitation du site est maintenue.

M. DELCOURT précise que les informations relatives aux restrictions de circulation évoquées précédemment n'ont pas encore fait l'objet d'une communication officielle. Il profite toutefois de la réunion pour en informer les participants, afin de leur permettre d'anticiper au mieux les conséquences de ces perturbations.

M. LOPES souligne l'importance de ces informations pour l'activité de l'entreprise. Il indique qu'il est nécessaire qu'ils informent leurs clients suffisamment tôt, car certaines opérations de tir sont soumises à des contraintes horaires (avant midi). Les itinéraires devront donc être adaptés en fonction des déviations mises en place.

M. DELCOURT ajoute que la D35, située à proximité du dépôt et reliant Flines-lez-Raches à Lallaing, sera totalement fermée à la circulation, de jour comme de nuit, du 8 au 22 juin.

Mme POMEISSE indique que l'entreprise s'adaptera aux contraintes de circulation du moment que les itinéraires de déviation permettent le passage des poids lourds.

M. MELIN souligne que la gestion des explosifs repose sur un niveau d'exigence particulièrement élevé en matière de sécurité, avec un objectif permanent de maîtrise totale des risques et de zéro incident.

Il revient sur l'inspection réalisée par la DREAL au mois de mai et précise que celle-ci portait davantage sur la maîtrise du risque de détonation simultanée. Il explique qu'en cas d'explosion d'un explosif, des effets de surpression et des effets thermiques sont générés. Dans le cas d'un effet domino, l'explosion d'un premier explosif provoque successivement celle d'un second, les effets sont consécutifs.

Le risque de détonation simultanée, quant à lui, est différent : lorsque deux explosifs sont situés à une distance insuffisante, ils peuvent se comporter comme une seule masse explosive lors d'un accident, entraînant des effets plus importants et plus violents. Afin de maîtriser ce risque, différentes mesures sont possibles, soit en mettant de la distance physique entre les dépôts, soit en mettant des obstacles dans le but d'atténuer les effets de surpression. L'inspection a conduit le site à interdire l'entreposage physique dans un dépôt.

M. MELIN indique également que la prochaine inspection pourrait porter sur les conditions de stationnement des camions transportant des explosifs. L'objectif sera notamment de vérifier que les distances de sécurité applicables soient aussi respectées.

M. AZZOPARDI remercie l'ensemble des participants pour leurs échanges et clôt la CSS.

La séance est levée à 14h45.

La Présidente de la CSS



Laurence Pomeissl